

Livret d'intégration des Agents Polyvalents de Stérilisation (A.P.S.)

**Stérilisation Centrale
Service pharmaceutique
Groupement Hospitalier Sud
Centre Hospitalier Lyon Sud**

Tuteurs IBODE / IDE / PPH
 APS
 APS

Sommaire

SOMMAIRE	1
PRESENTATION	2
GLOSSAIRE	2
PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DU SERVICE D'ACCUEIL	3
1. HOSPICES CIVILS DE LYON (H.C.L.)	3
2. CENTRE HOSPITALIER LYON SUD (CHLS).....	3
3. STERILISATION CENTRALE	4
3.1 <i>Activité</i>	4
3.2 <i>Horaires</i>	5
3.3 <i>Personnel</i>	5
3.4 <i>Locaux et organisation des circuits</i>	6
3.5 <i>Equipements</i>	7
DEUXIEME PARTIE : PARCOURS D'INTEGRATION	8
1. FORMATION	8
1.1 <i>Semaine de « Découverte »</i>	8
1.2 <i>Formation pratique en stérilisation</i>	8
1.3 <i>Observation au sein des blocs opératoires</i>	10
1.4 <i>Formation théorique</i>	10
2. SUIVI DE LA FORMATION ET EVALUATION.....	10
2.1 <i>Suivi hebdomadaire</i>	10
2.2 <i>Validation de la formation</i>	11
ANNEXES	12

Présentation

Ce livret d'intégration est destiné aux Agents Polyvalents de Stérilisation, qu'ils occupent un poste de Jour ou un poste de Nuit.

Ce livret nous permet de vous présenter le service dans lequel vous allez travailler, l'organisation de votre accueil et de votre parcours de formation, avec pour objectif de pouvoir vous déclarer autonome dans votre activité.

Ainsi, ce livret détaille l'organisation de la formation pratique au sein de la Stérilisation Centrale et dans les blocs opératoires, ainsi que les modalités avec lesquelles votre pratique et votre apprentissage seront évalués.

Nous vous souhaitons une bonne intégration au sein de la stérilisation.

Les informations contenues dans ce livret ont été validées par la Direction Déléguée à la Fonction Pharmaceutique des Hospices Civils de Lyon et par la Direction du Personnel du Centre Hospitalier Lyon Sud.

Glossaire

Plateau opératoire : ensemble d'instruments chirurgicaux correspondant à un acte chirurgical donné, présenté sous panier ou plateau et conditionné dans un conteneur ou sous double emballage ;

Instrument satellite : instrument seul ou set d'instruments chirurgicaux (jusqu'à une quinzaine d'instruments), conditionné sous double sachet, avec ou sans utilisation d'un plateau ;

Stérilisateur : équipement permettant de rendre *stérile* l'instrumentation chirurgicale conditionnée, soit en utilisant la *vapeur d'eau* (autoclave vapeur), soit en utilisant un composé chimique, comme le *peroxyde d'hydrogène* (stérilisateur Sterrad[®]) ;

Laveur-désinfecteur : équipement permettant d'effectuer le nettoyage et une désinfection à haute température de l'instrumentation chirurgicale ;

Bac à ultrason : équipement permettant d'effectuer le nettoyage de l'instrumentation chirurgicale en utilisant les ultrasons comme procédé de nettoyage ;

Turbocid[®] : équipement permettant d'effectuer le nettoyage et la lubrification de l'instrumentation rotative de dentisterie.

Première partie : Présentation du service d'accueil

Cette première partie du livret vous présente très brièvement les Hospices Civils de Lyon, puis le Centre Hospitalier Lyon Sud, puis enfin, l'activité de Stérilisation au sein de la Pharmacie à Usage Intérieur du Centre Hospitalier Lyon Sud.

1. Hospices Civils de Lyon

Les Hospices Civils de Lyon (HCL) constituent le deuxième Centre Hospitalo-Universitaire (C.H.U) de France. Les HCL comprennent 17 établissements hospitaliers, organisés en 6 Groupements Hospitaliers (G.H.), à savoir :

- G.H. Edouard Herriot : urgences, activités chirurgicales et médicales ;
- G.H. Nord (regroupant l'hôpital de la Croix-Rousse et l'Hôtel Dieu) : activités chirurgicales, médicales, obstétricales et néo-natales ;
- G.H. Sud (regroupant le Centre Hospitalier Lyon Sud et l'hôpital Henry Gabrielle) : activités d'urgences, chirurgicales, médicales avec un plateau technique de cancérologie, obstétricales et de réadaptation ;
- G.H. Est (regroupant l'hôpital cardio-vasculaire et pneumologique Louis Pradel, l'hôpital neurologique et neurochirurgical Pierre Wertheimer et l'hôpital Femme Mère Enfant) : activités cardio-pulmonaires, neurologiques, neuro-chirurgicales et pédiatriques spécialisées, obstétrique et endocrinologie
- G.H. Gériatrique, sur 5 sites et 3 unités au sein des autres G.H. ;
- G.H. Renée Sabran : cet hôpital, situé à Giens (Var), assure des activités de chirurgie orthopédique, de rééducation, de réadaptation cardiaque, de réhabilitation respiratoire et de gériatrie.

2. GH Sud & Centre Hospitalier Lyon Sud

Le Centre Hospitalier Lyon Sud (CHLS) fait partie du Groupement Hospitalier Sud.

En 2007, le personnel comportait 301 personnels médicaux et 2 920 personnels non médicaux dont 1 974 personnels soignants. La même année, le G.H. Sud a réalisé 34 319 séjours en hospitalisation conventionnelle et 165 631 consultations, ainsi que 27 583 passages aux urgences.

Toujours en 2007, le CHLS comportait 887 lits (soit, 17 % des lits des HCL) et 81 places d'hôpital de jour et de chirurgie ambulatoire. L'activité chirurgicale du CHLS se répartit en 9 blocs opératoires, fonctionnant le plus souvent sur une plage horaire de 10 h par jour, selon :

- | | |
|--|------------------------------------|
| ⇒ chirurgie viscérale : 2 salles | ⇒ chirurgie ambulatoire : 2 salles |
| ⇒ chirurgie gynécologique : 2 salles | ⇒ chirurgie urologique : 4 salles |
| ⇒ chirurgie orthopédique : 2 salles | ⇒ chirurgie d'urgence : 2 salles |
| ⇒ chirurgie ORL : 2 salles | ⇒ curiethérapie : 1 salle |
| ⇒ chirurgie maxillo-faciale : 2 salles | |

3. Stérilisation Centrale

Au sein des sites lyonnais des HCL (hors hôpital R. Sabran), il ne reste que trois stérilisations centrales : celle de l'hôpital E. Herriot, celle de l'Hôtel Dieu et celle du CHLS.

La stérilisation centrale du CHLS est une des Unités Fonctionnelles (UF) dépendantes de la Pharmacie à Usage Intérieur (PUI) du CHLS. Les autres Unités Fonctionnelles de la PUI assurent, entre autres, la gestion des médicaments (UF Médicaments), des dispositifs médicaux (UF Dispositifs Médicaux Stériles), la préparation des médicaments cytotoxiques injectables (Unité de Reconstitution Centralisée des Cytotoxique), la gestion des médicaments en essai clinique, la préparation des médicaments radiopharmaceutiques (UF Radiopharmacie), la gestion des médicaments des Prisons de Lyon (UF Prisons), ...

3.1 *Activité*

La stérilisation centrale assure la réception, le lavage, la reconstitution des plateaux opératoires, le conditionnement et la stérilisation de l'ensemble de l'instrumentation de ses unités clientes, ainsi qu'une partie des livraisons aux unités clientes.

Ces unités clientes correspondent principalement aux blocs opératoires, aux consultations et aux services d'hospitalisation du CHLS, de l'hôpital Cardiologique (bloc opératoire uniquement) et de l'Hôpital Femme Mère Enfant (HFME), ainsi que celle des Prisons de Lyon. Le tableau I précise l'organisation de l'activité de stérilisation pour les autres sites lyonnais des HCL.

Tableau I : Organisation de la fonction Stérilisation au niveau des sites lyonnais des HCL (hors CHLS)

Site	Activité
Hôtel Dieu	- Hôtel Dieu (blocs opératoires et autres services)
	- Hôpital de la Croix-Rousse (blocs opératoires et autres services)
	- Hôpital Henry Gabrielle
	- Centre Hospitalier Lyon Sud : bloc de chirurgie Gynécologique
	- Hôpital Cardiologique : Consultations et Unités de Soins
Hôpital E. Herriot	- Hôpital E. Herriot (blocs opératoires et autres services)
	- Institut d'Onco-Hématologie Pédiatrique
	- Hôpital Neurologique (bloc opératoire et autres services)
	- Centre Hospitalier de Givors
STERIENCE (Sous-traitance)	- Centre Hospitalier Lyon Sud : bloc de chirurgie Viscérale programmée
	- Centre Hospitalier Lyon Sud : bloc de chirurgie d'Urgence Viscérale
	- Hôpital de la Croix - Rousse – Bloc Orthopédie

Concernant la stérilisation du CHLS et pour l'année 2008, le nombre moyen de plateaux opératoires recomposés par jour est de 265, répartis comme suit : 135 pour le CHLS, 40 pour l'hôpital Cardiologique et 90 pour l'HFME.

3.2 Horaires

La stérilisation centrale est ouverte, en continu, du lundi matin (07 h 00) au samedi après-midi (17 h 00). Elle est fermée du samedi en fin d'après-midi jusqu'au lundi matin suivant. Elle ne ferme jamais plus de 2 jours consécutifs et est donc ouverte tous les samedis fériés et tous les lundis fériés (activité assurée par l'équipe de Jour).

Le personnel de la stérilisation centrale est réparti en une équipe de Jour, dont la présence s'échelonne de 06 h 00 à 21 h 00, et en une équipe de Nuit, dont la présence s'étale de 20 h 00 à 07 h 00. De façon très schématique, l'équipe de Jour assure le traitement de l'instrumentation utilisée sur le CHLS (sauf bloc d'Urologie) et sur les Prisons de Lyon, alors que l'équipe de Nuit traite l'instrumentation en provenance du bloc d'Urologie du CHLS et des deux hôpitaux « extérieurs » (hôpital Cardiologique et HFME).

Les horaires du personnel s'étalent sur plusieurs plages :

- Equipe de Jour :
 - ⇒ « Matin » : 07 h 00 - 14 h 50, avec un horaire décalé 06 h 00 – 13 h 50
 - ⇒ « Jour » : 10 h 00 - 17 h 50
 - ⇒ « Soir » : 13 h 30 – 21 h 00
- Equipe de Nuit :
 - ⇒ « Nuit » : 20 h 00 - 06 h 00, avec un horaire décalé 21 h 00 – 07 h 00

3.3 Personnel

Différentes catégories de personnels constituent l'équipe de la stérilisation centrale du CHLS. Chacune d'entre elles a un rôle propre et indispensable au bon fonctionnement de la stérilisation centrale. Ainsi, de façon simple, le rôle de chacune de ces catégories peut être résumé comme ci-dessous :

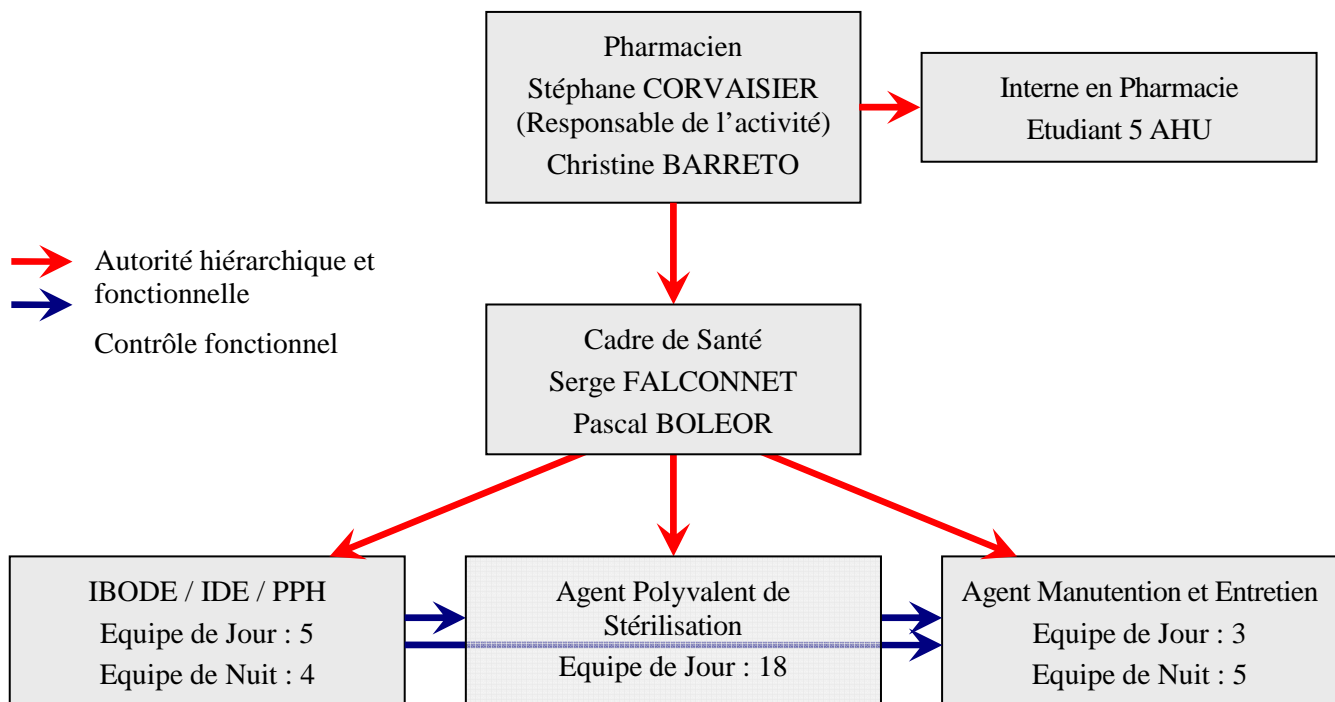
- **Pharmaciens**, dont un est responsable de l'activité de stérilisation : entre autres, ils définissent l'organisation du travail, veillent à sa qualité et à sa conformité à la réglementation. Ils sont placés sous l'autorité du Pharmacien Chef de service de la P.U.I. ;
- **Interne en Pharmacie** : étudiant en fin de cursus universitaire d'études de pharmacie : sous l'autorité des pharmaciens, des travaux ou projets au sein du service lui sont confiés. L'interne change de service tous les 6 mois ;
- **Etudiant 5 AHU** : étudiant en 5^o année du cursus universitaire d'études de pharmacie (dite Année Hospitalo-Universitaire) chargé de mener à bien des travaux ou projets au sein du service, confiés par les pharmaciens ;
- **Cadres de santé** : ils assurent, entre autres, la mise en place et le suivi de l'organisation du travail, la gestion du personnel (planning, formation, ...), la gestion des équipements et des consommables. Placés sous l'autorité des pharmaciens, ils sont garants de l'organisation du travail et de la gestion de la production et sont, également, les référents techniques des agents et des services clients ;
- **IBODE / IDE / PPH¹** : leurs principales fonctions sont la recombinaison et le conditionnement de l'instrumentation chirurgicale et la libération des charges de

¹ IBODE : Infirmier(ère) de Bloc Opératoire Diplômé(e) d'Etat
IDE : Infirmier(ère) Diplômé(e) d'Etat
PPH : Préparateur(rice) en Pharmacie Hospitalière

stérilisateur. Plus généralement, elles supervisent l'ensemble du process et de la production et ont un rôle majeur dans la formation, l'encadrement et la supervision (rôle de référent technique) des autres agents du service. Elles travaillent sous l'autorité des cadres de santé ;

- **Agents Polyvalents de Stérilisation - APS** : polyvalents, ils sont appelés à travailler dans toutes les zones de travail et sur tous les postes de travail et assurent une partie de l'entretien des locaux. Ils travaillent sous l'autorité des cadres de santé et sous le contrôle fonctionnel des IBODE / IDE / PPH ;
- **Agents de Manutention et d'Entretien - AME** : ils participent à la réception de l'instrumentation, assurent l'entretien des équipements de transport, chargent et assurent la conduite des autoclaves vapeur. Ils participent à la gestion des consommables et à l'entretien des locaux et des équipements. Ils travaillent sous l'autorité des cadres de santé et sous le contrôle fonctionnel des IBODE / IDE / PPH et des APS.

Les relations entre ces catégories sont présentées dans l'organigramme ci-dessous :



3.4 Locaux et organisation des circuits

La stérilisation centrale est située au rez-de-chaussée du bâtiment chirurgical (bât. 3 A).

Ces locaux sont divisés en :

- une zone de process, elle-même divisée en
 - ⇒ une zone de réception, de tri et de lavage de l'instrumentation (zone verte) ;
 - ⇒ une zone de reconstitution et de conditionnement (zone jaune) ;
 - ⇒ une zone d'autoclavage (zone orange) ;

⇒ des zones annexes dont le bureau des cadres et la zone des consommables (zones violettes) ;

- une zone administrative (zone bleue).

Les équipements (autoclaves vapeur, Sterrad[®] et laveurs-désinfecteurs) sont schématisés en rouge.

Les circuits du personnel pour accéder aux différentes zones de travail, ainsi que le circuit des dispositifs médicaux doivent être toujours appliqués et doivent respecter la notion de « marche en avant », du plus sale vers le plus propre (Figure 1).

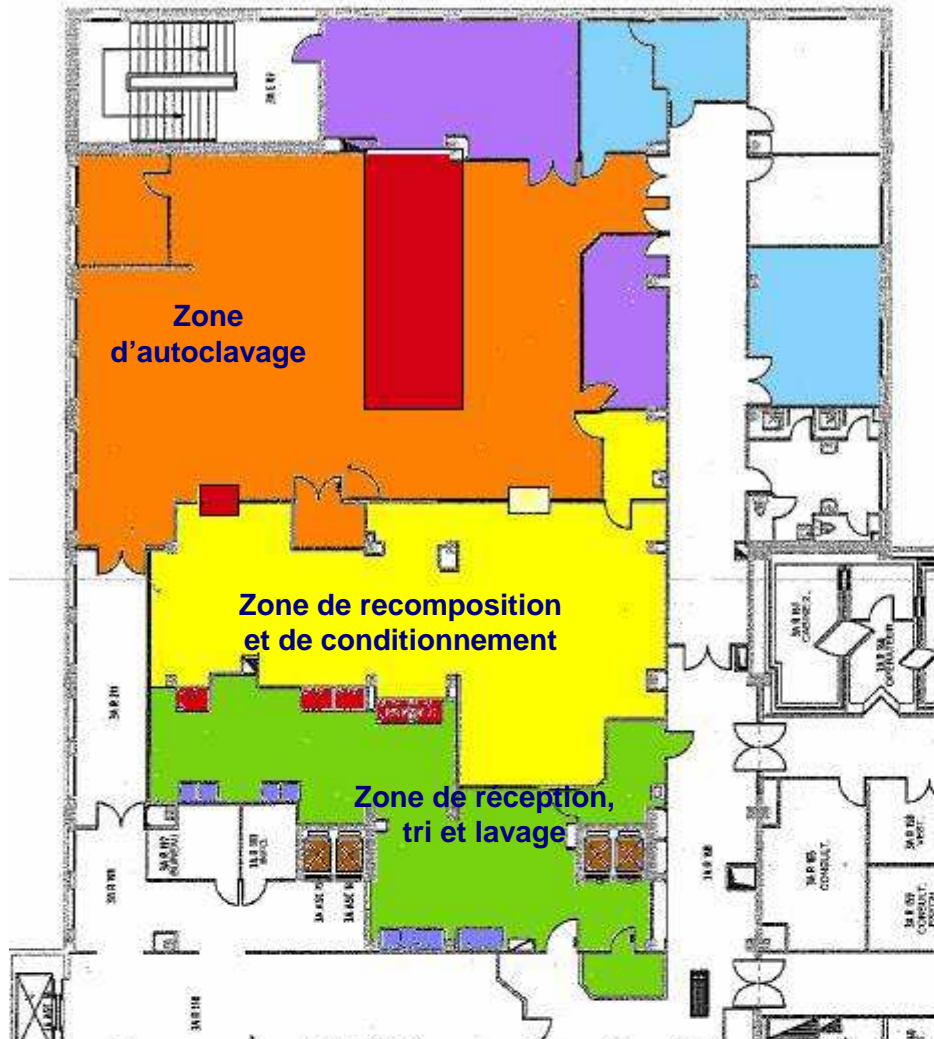


Figure 1 : Plan et circuit du personnel et des dispositifs médicaux

3.5 Equipements

Les équipements disponibles sont notamment 5 laveurs-désinfecteurs de 15 paniers, 6 autoclaves vapeur de 8 paniers et un stérilisateur à basse température (Sterrad[®]).

Deuxième partie : Parcours d'intégration

1. Formation

La formation des Agents Polyvalents de Stérilisation se compose de différents éléments :

- une semaine de « Découverte » ;
- une formation pratique au sein de la stérilisation ;
- une observation au sein des blocs opératoires ;
- une formation théorique de 8 modules, dispensés tout au long de la formation pratique.

1.1 *Semaine de « Découverte »*

Durant cette semaine, les horaires de travail sont 10 h 00 – 17 h 50.

Le premier jour est consacré à l'accueil par l'encadrement (pharmacien ou cadre de santé), aux démarches administratives, à l'octroi du matériel nécessaire (tenues vestimentaires, protections d'oreille, ...) et à la visite des locaux.

Les quatre jours suivants sont consacrés à l'observation des différentes activités effectuées dans les différentes zones du service avec les tuteurs désignés.

1.2 *Formation pratique en stérilisation*

Chaque nouvel APS (Equipe de Jour et Equipe de Nuit) est formé sur les différents postes, par l'Equipe de Jour, pendant une durée minimale totale de 11 semaines.

Pendant cette formation, l'APS est encadré par 3 tuteurs (2 APS et 1 IBODE / IDE / PPH) désignés par l'encadrement et travaille sous la responsabilité du cadre et de ses tuteurs (Annexe 1).

Au cours de sa formation pratique, l'APS suivra un roulement identique aux autres agents, soit globalement : 1 heure Matin, 2 heures Jour et 2 heures Soir. Les horaires des 3 premières semaines seront spécifiés lors de la semaine de découverte. Ces horaires sont définis de façon à ce qu'un tuteur soit toujours présent en même temps que l'agent en formation, mais pas nécessairement dans la même zone. Pendant cette période, le nouvel APS, non inclus dans l'effectif, n'est pas intégré au planning.

Chaque première journée dans une nouvelle zone, un des tuteurs sera, a priori, présent dans la zone.

Les 11 semaines sont divisées en 4 périodes de formation, A, B, C et D (Tableau II). Le passage d'une période à une autre est soumis à la réussite d'une évaluation réalisée par le cadre. Pour chaque période à valider, une ou plusieurs **Fiches Descriptives** ainsi que le descriptif des **Activités à maîtriser** sont annexés à ce livret (Annexe 2). Ces documents doivent permettre à l'agent en formation de conduire sa formation et de savoir sur quoi il sera évalué.

Les durées indiquées pour chaque période sont des **durées minimales**, qui pourront être augmentées selon l'évaluation réalisée par le cadre, en collaboration avec les tuteurs et le nouvel agent.

Tableau II : Descriptif des semaines de formation

Période	Zone de travail	Durée minimale	Fiche à valider
-	Semaine de « Découverte »	1 semaine	-
A	Zone de lavage	3 semaines	Fiches A1 et A2
B	Déchargement des laveurs	2 semaines	Fiche B
C	Recomposition & conditionnement	2 semaines	Fiches C et E
D	Zone des autoclaves	3 semaines	Fiches D et E

Par ailleurs, les Fiches F et G, à caractère transversal, seront validées au cours des autres évaluations.

Cas particulier d'un A.P.S. devant intégrer l'équipe de Nuit :

La formation d'un APS appelé à intégrer l'équipe de Nuit est identique à celle d'un APS appelé à intégrer l'équipe de Jour, exceptée la réduction de la période C de formation (à savoir 1 semaine au lieu de 2).

Pendant cette formation avec l'équipe de Jour, seules les périodes A, B et C seront obligatoirement à valider pour pouvoir être intégré à l'équipe de Nuit. La période D pourra être validée si les formations théoriques s'y rapportant sont organisées pendant cette période de Jour. Dans le cas contraire, cette période D sera validée après intégration à l'équipe de Nuit, selon des modalités particulières.

Après intégration à l'équipe de Nuit, 3 nouveaux tuteurs (2 APS et 1 IBODE / IDE / PPH) sont désignés. Leurs rôles seront plus spécifiquement ciblés sur les particularités du travail de nuit, ce en terme d'organisation et d'instrumentation traitée.

La période de formation de Nuit est de 4 semaines minimum au cours desquelles l'activité de l'APS est calquée sur celle d'un de ses tuteurs, afin de voir toutes les zones. Un accent particulier est alors mis sur l'activité de reconstitution.

L'APS sera déclaré autonome et intégré au planning, sur décision de l'encadrement après entretiens réalisés après intégration à l'équipe de Nuit.

Cas particulier du travail les samedis et jours fériés :

Une fois intégré au planning, le nouvel APS effectue, au minimum, 2 gardes le samedi, en surnombre des deux APS normalement présents.

Un entretien, d'une part, entre le cadre et l'APS en formation et, d'autre part, entre le cadre, les deux APS et l'IBODE / IDE / PPH normalement présents, est réalisé après chaque garde, afin d'évaluer l'autonomie de l'APS au cours des gardes.

1.3 Observation au sein des blocs opératoires

Les blocs opératoires étant les principaux services clients de la stérilisation, il est important que les APS connaissent, au minimum, le fonctionnement des blocs opératoires et toutes les opérations se déroulant avant, pendant et après une intervention chirurgicale.

Dans ce but, au cours de la formation pratique à la stérilisation, 4 demi-journées seront prévues pour l'observation des pratiques en bloc opératoire (Annexe 3). Cette période de formation se fera sous réserve de possibilité d'accueil par les blocs opératoires et d'effectifs suffisants en stérilisation centrale.

Une fiche d'Enregistrement des stages en bloc opératoire sera renseignée par l'encadrement de chaque bloc concerné (Annexe 4).

1.4 Formation théorique

Les HCL ont mis en place un cursus de 8 modules de formations théoriques obligatoires (Tableau III).

Tout nouvel agent est inscrit dès que possible à ces formations, avec enregistrement dans le dossier de l'agent par le service Formation des HCL

Tableau III : Formations théoriques

Intitulé	IBODE / IDE / PPH	APS	AME	Personnel de bloc	Durée
E 1 Généralités sur la stérilisation	x	x	x	-	3,5 h
E 2 Instrumentation chirurgicale	x	x	x	x	3,5 h
E 3 Recomposition des conteneurs et plateaux opératoires	x	x	-	-	3,5 h
E 4 Lavage et conditionnement de l'instrumentation	x	x	x	-	3,5 h
E 5 Conduite d'autoclave	x	x	x	-	3,5 h
E 6 Contrôles en stérilisation	x	x	-	-	3,5 h
E 7 Tenue – Hygiène des mains - Bionettoyage	x	x	x	-	3,5 h
E 8 Interface Bloc Opératoire / Stérilisation dans le processus de stérilisation	x	x	x	x	3,5 h

2. Suivi de la formation et Evaluation

2.1 Suivi hebdomadaire

Chaque semaine, le cadre de santé s'entretient avec l'APS en formation pour évaluer sa progression, discuter de ses points forts et de ses points faibles à améliorer. Les conclusions de ces entretiens sont consignées par écrit et archivées dans le dossier de l'APS en formation (Annexe 5).

Au cours de cet entretien, le cadre de santé précisera si une étape de validation est envisagée.

2.2 Validation de la formation

Les 4 périodes de Formation (A, B, C et D) sont à valider, au cours de 5 validations pratiques en zone de travail. La validation de ces 4 périodes est nécessaire pour qu'un nouvel APS puisse être déclaré autonome.

- ⇒ **Objet** : évaluer la capacité du nouvel APS à travailler en autonomie, pour une activité donnée ;
- ⇒ **Acteur** : cadres de santé
- ⇒ **Pré requis** :
 - avoir effectué la durée minimale de formation, pour la période concernée
 - avoir obtenu l'aval du cadre
- ⇒ **Outils** : grille de validation par période de formation (non communiquée à l'APS en formation) ;
- ⇒ **Mode opératoire** :
 - observation de l'APS au travail et entretien pour aborder les points de la grille non observés
 - analyse avec l'agent de l'observation et de l'entretien, avec mise en évidence des points forts, des points faibles et des axes d'amélioration
 - **en cas de validation partielle**, une formation complémentaire, revenant sur les points à acquérir ou à améliorer, sera mise en place avant un seconde évaluation. Le cadre décide si l'APS change ou non de période de formation ;
 - **en cas de validation**, le nouvel APS valide la période de formation et passe à la suivante, sans être inclus dans les plannings.
 - archivage : toutes les grilles d'évaluation sont archivées dans le dossier de l'APS en formation.

Le nouvel APS de jour sera déclaré autonome quand toutes les périodes de formation auront été validées. Il sera alors intégré au planning.

Le nouvel APS de nuit sera déclaré autonome d'une part quand toutes les périodes de formation auront été validées, d'autre part quand le cadre l'aura estimé autonome après son intégration à l'équipe de Nuit.

Si l'ensemble du parcours d'intégration n'a pu être validé par le nouvel APS, sa situation professionnelle sera étudiée entre l'agent, le service de stérilisation et la Direction du Personnel du GHS.

Annexes

<i>Annexe 1 : Rôle des tuteurs.....</i>	<i>13</i>
<i>Annexe 2 : Fiches descriptives d'activité</i>	<i>14</i>
<i>Annexe 3 : Stages dans les blocs opératoires</i>	<i>33</i>
<i>Annexe 4 : Enregistrement des stages en bloc opératoire.....</i>	<i>34</i>
<i>Annexe 5 : Fiche de suivi de formation d'un A.P.S.</i>	<i>36</i>

Annexe 1 : Rôle des tuteurs

Les tuteurs interviennent dans les domaines suivants :

- Intégration
 - ⇒ Présentation du personnel de la stérilisation, des intervenants extérieurs, ...

- Formation et évaluation
 - ⇒ interlocuteur privilégié de l'APS en formation

 - ⇒ travail pédagogique d'explication de son propre travail

 - ⇒ supervision du travail de l'APS en formation, avec disponibilité pour répondre aux questions, discuter de son l'évolution, ...

 - ⇒ rôle d'information vis-à-vis du cadre :
 - retour régulier sur le déroulement de la formation
 - alerte en cas de difficultés (qualité du travail, relationnel, ...)

 - ⇒ pour les tuteurs APS
 - expliquer et former sur toutes opérations inhérentes à leur fonction
 - référent bionettoyage

 - ⇒ pour les tuteurs IBODE / IDE / PPH :
 - du fait de leur formation et expérience, explication de l'environnement du bloc opératoire, de la stérilisation, du fonctionnement des blocs opératoires et de l'utilisation de l'instrumentation
 - rôle prépondérant lors de la formation à l'étape de recombinaison ;
 - référent technique
 - référent hygiène

Annexe 2 : Fiches descriptives d'activité

Fiche descriptive A 1 ~ Réception

1. Objectif

L'instrumentation chirurgicale souillée est acheminée à la stérilisation via le monte-charge, le guichet ou les armoires. Cette instrumentation doit être accompagnée de plusieurs documents dont la Fiche d'Evaluation du Risque « Prion » et la fiche de liaison.

Dès réception, la conformité des documents et l'adéquation avec l'instrumentation reçue sont contrôlées. L'instrumentation est regroupée en lot patient pour une prise en charge en zone de lavage.

2. Personnel

- ✚ Agent Polyvalent de Stérilisation (APS)
- ✚ Agent de Maintenance et d'Entretien (AME) pour soutien
- ✚ IBODE, IDE ou PPH pour supervision.

3. Équipements / Moyens

-

4. Tenue vestimentaire

- ✚ tenue en zone de lavage : pantalon, tunique et sabots bleus
- ✚ protection du personnel : lunettes, gants, tablier jetable, bouchons d'oreille,...
- ✚ hygiène des mains : en entrée et en sortie de zone

5. Activités

- ✚ enregistrement de la réception de l'instrumentation
- ✚ contrôle de la présence des documents
- ✚ contrôle de l'adéquation document / envoi
- ✚ gestion des non-conformités d'envoi

6. Interlocuteurs

- ✚ personnel des services clients (blocs, consultations et unités de soins)
- ✚ personnel présent en zone de conditionnement.

7. Temps de formation

Le temps de formation pour l'étape de Réception est commun avec celui de l'étape de lavage.

Le temps minimum de formation pour ces 2 étapes est fixé à **3 semaines**.

8. Formations théoriques en rapport

- ✚ Formation E 8 : Interface Bloc Opératoire / Stérilisation dans le processus de stérilisation

9. Spécificités liées au fonctionnement de nuit

En période « Jour », l'instrumentation arrive tout au long de la journée, pour la majorité des services clients. En revanche, en période « Nuit », l'instrumentation est acheminée en un seul envoi.

10. Spécificités liées aux astreintes

En l'absence des AME, les APS doivent assurer le transfert des armoires de transport entre, d'une part, les blocs opératoires ou la gare, et d'autre part, la stérilisation centrale.

Activités à maîtriser ~ Réception (A 1)

1. Modalités d'acheminement des instruments

2. Enregistrement des réceptions

3. Réception des instruments et contrôle

- ✚ contrôle des documents spécifiques aux unités de soins et consultations
- ✚ contrôle des documents spécifiques aux blocs opératoires

4. Gestion des « non conformités »

- ✚ fiche d'évaluation du risque prion absente ou incomplète
- ✚ feuille de liaison absente ou incomplète
- ✚ instruments manquants ou en surplus
- ✚ pré-traitement au bloc non-conforme : pré-désinfection non réalisée, instruments non triés, ...

5. Gestion des instruments en prêt, instruments neufs, instruments périmés, ...

6. Entretien de la zone de travail

7. Échange et transmission d'informations

- ✚ avec les équipes des blocs opératoires et les autres agents de la stérilisation

Fiche descriptive A 2 ~ Lavage

1. Objectif

Les instruments chirurgicaux, leurs contenants (paniers, plateaux, conteneurs, ...) et leurs accessoires de transport (bacs et armoires de transport) sont lavés en zone de lavage.

Selon la spécificité et la fragilité des instruments chirurgicaux, le lavage peut être réalisé selon différents procédés (manuel, partiellement automatisé ou automatisé)

L'instrumentation chirurgicale doit être, en sortie de la zone de lavage, propre et sèche.

2. Personnel

- ✚ Agent Polyvalent de Stérilisation (APS)
- ✚ Agent de Maintenance et d'Entretien (AME) pour soutien
- ✚ IBODE, IDE ou PPH pour supervision.

3. Tenue vestimentaire

- ✚ tenue en zone de lavage : pantalon, tunique et sabots bleus
- ✚ protection du personnel : lunettes, gants, tablier jetable, bouchons d'oreille,...
- ✚ hygiène des mains : en entrée et en sortie de zone

4. Équipements / Moyens

- ✚ 5 laveurs-désinfecteurs ;
- ✚ 1 bac à ultrason (US) pour, entre autres, le traitement de l'instrumentation fragile ;
- ✚ 1 automate Turbocid[®], pour le traitement de l'instrumentation rotative de la dentisterie ;
- ✚ 4 postes de lavage manuel dont un équipé d'eau sous pression ;
- ✚ 2 diluteurs pour la préparation de la solution détergente ;
- ✚ 3 soufflettes d'air comprimé pour le séchage complémentaire des instruments.

5. Activités

- ✚ sélection du mode de lavage approprié
- ✚ préparation au lavage des instruments (ouverture, démontage, prétraitement, ...)
- ✚ identification des instruments avant lavage
- ✚ lavage manuel (*par exemple* : moteurs chirurgicaux, instruments avec corps creux, ...)
- ✚ lavage avec l'automate Turbocid[®] des instruments rotatifs de dentisterie
- ✚ lavage aux ultrasons des instruments fragiles (*par exemple* : ophtalmologie, ...)
- ✚ lavage en laveur-désinfecteur :
 - ⇒ préparation une embase
 - ⇒ lancement d'un cycle de laveur
- ✚ enregistrement des opérations de lavage effectuées (= traçabilité)
- ✚ lavage des bacs et armoires de transport
- ✚ entretien des équipements de la zone
- ✚ entretien de la zone de lavage

6. Interlocuteurs



- ✚ personnel des services clients (blocs, consultations et unités de soin)
- ✚ personnel présent en zone de conditionnement

7. Temps de formation


Le temps de formation pour l'étape de Lavage est commun avec celui de l'étape de Réception.

Le temps minimum de formation pour ces 2 étapes est fixé à **3 semaines**.

8. Formations théoriques en rapport

-  Formation E 2 : Instrumentation chirurgicale
-  Formation E 4 : Lavage et conditionnement de l'instrumentation

9. Spécificités liées au fonctionnement de nuit

-  lavage manuel des conteneurs

10. Spécificités liées aux astreintes

-

Activités à maîtriser ~ Lavage (A 2)

1. Sélection du mode de lavage

- ✚ manuel ou à l'aide d'un automate (laveur- désinfecteur, Turbocid® ou bac à ultrason)

2. Identification des instruments

3. Préparation des instruments et des paniers de lavage

- ✚ dédoublement des paniers si nécessaire
- ✚ préparation du lavage des instruments (démontage, spécificité des corps creux, de l'électrochirurgie, ...)
- ✚ préparation de l'instrumentation de coeliochirurgie ou d'endochirurgie et utilisation de l'embase spécifique
- ✚ protection de l'instrumentation fragile

4. Lavage de l'instrumentation

a. Lavage manuel

- ✚ traitement manuel de l'instrumentation immergeable (*par exemple* : fraises, matériel électrochirurgical, canaux creux ...)
- ✚ traitement manuel de l'instrumentation non immergeable (*par exemple* : moteur, ...)

b. Lavage aux ultrasons

- ✚ fonctionnement, utilisation (préparation du bain, dégazage, disposition dans le panier, ...)
- ✚ enregistrement
- ✚ entretien

c. Lavage avec l'automate Turbocid®

- ✚ fonctionnement et utilisation
- ✚ entretien

d. Lavage avec les laveurs-désinfecteurs

- ✚ préparation d'un panier
- ✚ préparation d'une embase
- ✚ lancement automatique et manuel d'un cycle
- ✚ gestion des produits lessiviels
- ✚ maintenance, gestion des alarmes et entretien

5. Lavage des accessoires de conditionnement et équipements de transport

- ✚ lavage des conteneurs
- ✚ lavage des bacs et armoires de transport

6. Traçabilité des opérations effectuées en zone de lavage

- ✚ fonctionnement par lot patient
- ✚ remplissage des feuilles d'enregistrement d'activité et gestion des documents
- ✚ gestion des non conformités

7. Échange et transmission d'informations

- ✚ avec les équipes des blocs opératoires et les autres agents de la stérilisation

8. Entretien et rangement de la zone de travail

- ✚ rangement des accessoires et équipements nécessaires à l'activité
- ✚ bionettoyage

9. Gestion des consommables

- ✚ approvisionnement et gestion des consommables

10. Production d'eau

- ✚ gestion des alarmes

Fiche descriptive B ~ Déchargement des laveurs désinfecteurs

1. Objectif

L'instrumentation arrive en zone de conditionnement soit au travers des laveurs désinfecteurs, soit au niveau d'un guichet pour les instruments lavés par un autre moyen que les laveurs désinfecteurs.

L'objectif de ce poste est de réaliser un contrôle de l'état de propreté et de siccité des instruments, puis de regrouper les instruments utilisés pour un patient donné (instrumentation, conteneur et satellites).

2. Personnel

- ✚ Agent Polyvalent de Stérilisation (APS)
- ✚ Agent de Maintenance et d'Entretien (AME) pour soutien
- ✚ IBODE, IDE ou PPH pour supervision.

3. Équipement / Moyens

- ✚ 5 laveurs - désinfecteurs ;
- ✚ poste informatique avec la supervision des cycles des laveurs désinfecteurs.

4. Tenue vestimentaire

- ✚ tenue en zone de conditionnement : pantalon, tunique et sabots verts
- ✚ protection du personnel : port du masque ou de gants en cas d'infection ORL ou cutanée
- ✚ hygiène des mains : en entrée et en sortie de zone

5. Activités

- ✚ déchargement des laveurs désinfecteurs et vérification de la conformité des cycles de lavage
- ✚ vérification de la propreté et de la siccité des instruments
- ✚ prise en charge de l'instrumentation au niveau du guichet
- ✚ regroupement des instruments, conteneurs et satellites par patient
- ✚ gestion des instruments des unités de soins
- ✚ vérification de la feuille d'enregistrement et enregistrement des opérations de lavage (= traçabilité)

6. Interlocuteurs

- ✚ personnel présent en zone de lavage et de conditionnement

7. Temps de formation

Le temps minimum de formation pour ces 2 étapes est fixé à **2 semaines**.

8. Formations en rapport

- ✚ Formation E 2 : Instrumentation chirurgicale
- ✚ Formation E 3 : Recomposition des conteneurs et plateaux opératoires
- ✚ Formation E 4 : Lavage et conditionnement de l'instrumentation

9. Spécificités liées au fonctionnement de nuit

-

10. Spécificités liées aux astreintes

-

Activités à maîtriser ~ Déchargement des laveurs désinfecteurs (B)

1. Vérification de la conformité et libération des cycles de lavage

- ✚ fonctionnement du logiciel de supervision des laveurs désinfecteurs
- ✚ lecture des paramètres importants des cycles de lavage
- ✚ vérification de la fiche d'enregistrement des laveurs
- ✚ enregistrement des opérations de lavage effectuées : traçabilité

2. Déchargement des laveurs

- ✚ déchargement de l'embase du laveur désinfecteur
- ✚ vérification globale de la propreté des instruments
- ✚ vérification globale de l'absence d'humidité résiduelle sur les instruments
- ✚ vérification du fond de cuve du laveur désinfecteur
- ✚ retour des embases et des paniers vides

3. Gestion de l'instrumentation arrivant par le guichet

- ✚ instruments ayant nécessité un lavage et/ou un séchage complémentaire
- ✚ instruments lavés à l'aide du Turbocid[®], du bac à ultrason ou manuellement

4. Préparation à la recomposition et au conditionnement

- ✚ regroupement des instruments par patient (instrumentation, conteneur, paniers des conteneurs et satellites)
- ✚ mise à disposition des lots patients

5. Gestion des non conformités

6. Gestion de l'instrumentation thermosensible

7. Rangement des satellites

- ✚ par bloc opératoire, dans les caisses bleues identifiées

8. Entretien et rangement de la zone de travail

- ✚ rangement des accessoires et équipements nécessaires à l'activité
- ✚ bionettoyage

Fiche descriptive C ~ Recomposition & Conditionnement

1. Objectif

Les instruments chirurgicaux regroupés par patient sont acheminés vers un poste de travail. L'objectif de cette activité est de regrouper, présenter et conditionner les instruments conformément aux demandes des blocs opératoires, en vue de l'étape de stérilisation.

2. Personnel

- ✚ IBODE / IDE / PPH
- ✚ Agent Polyvalent de Stérilisation (APS)
- ✚ Agent de Manutention et d'Entretien (AME) pour soutien

3. Équipement / Moyens

- ✚ listes de reconstitution regroupées sous forme de classeur
- ✚ 3 thermosoudeuses pour stérilisation à la vapeur et 1 thermosoudeuse pour stérilisation Sterrad®

4. Tenue vestimentaire

- ✚ tenue en zone de conditionnement : pantalon, tunique et sabots verts
- ✚ protection du personnel : port du masque ou de gants en cas d'infection ORL ou cutanée
- ✚ hygiène des mains : en entrée et en sortie de zone

5. Activités

- ✚ vérification de la propreté, de la siccité et de fonctionnalité des instruments
- ✚ reconstitution et conditionnement des plateaux opératoires
- ✚ conditionnement des satellites
- ✚ enregistrement des activités de conditionnement (= traçabilité)

6. Interlocuteurs

- ✚ personnel des services clients (blocs, consultations et unités de soin)
- ✚ personnel présent en zone de lavage, de conditionnement et des autoclaves.

7. Temps de formation

Le temps minimum de formation pour connaître l'organisation, les règles et techniques de travail et les contrôles à effectuer est fixé à **2 semaines** pour les agents de l'équipe de Jour et à **1 semaine** pour les agents de l'équipe de Nuit, la formation se poursuivant après intégration à l'équipe de Nuit. Cette période doit permettre la maîtrise des règles de reconstitution et des contrôles à effectuer, sans toutefois, permettre une autonomie en reconstitution.

8. Formations en rapport

- ✚ Formation E 2 : Instrumentation chirurgicale
- ✚ Formation E 3 : Reconstitution des conteneurs et plateaux opératoires

9. Spécificités liées au fonctionnement de nuit

-

10. Spécificités liées aux astreintes

-

Activités à maîtriser ~ Recomposition & Conditionnement (C)

1. Organisation du travail

- ✚ préparation et organisation de la zone de travail et fonctionnement par lot patient
- ✚ regroupement des éléments nécessaires aux étapes de reconstitution et de conditionnement

2. Vérification des instruments

- ✚ vérification de la propreté
- ✚ vérification de la siccité
- ✚ vérification de la fonctionnalité

3. Recomposition

- ✚ identification des instruments et gestion des particularités (protection, remontage, adaptation, ...)
- ✚ rangement des instruments conformément aux listes de reconstitution
- ✚ connaissance des règles de reconstitution
- ✚ disposition des instruments conformément aux listes de reconstitutions
- ✚ gestion de l'instrumentation à réparer, ...
- ✚ gestion des accessoires en prêt

4. Conditionnement

- ✚ conteneur : utilisation et vérification ;
- ✚ pliage : technique, vérification et identification ;
- ✚ sachets : technique, vérification et identification ;
- ✚ panier de stérilisation : préparation et identification ;
- ✚ thermosoudeuses : fonctionnement, utilisation et entretien ;
- ✚ gestion des objets conditionnés.

5. Gestion des non conformités

- ✚ détection, analyse et résolution et /ou transmission en cours de reconstitution ;
- ✚ détection, analyse et résolution et /ou transmission en cours de conditionnement ;
- ✚ signalement au service client de la non-conformité.

6. Enregistrement et gestion des documents

- ✚ enregistrement des opérations de reconstitution et de conditionnement (= traçabilité)
- ✚ renseignement et archivage des documents

7. Échange et transmission d'informations

- ✚ avec les équipes des blocs opératoires et les autres agents de la stérilisation

8. Entretien et rangement de la zone de travail

- ✚ rangement des accessoires et équipements nécessaires à l'activité
- ✚ bionettoyage

9. Gestion des consommables

- ✚ approvisionnement et gestion des consommables

Fiche descriptive D ~ Zone des autoclaves

1. Objectif

Le passage à l'autoclave assure la stérilisation de l'instrumentation.

2. Personnel

- ✚ Agent Polyvalent de Stérilisation (APS)
- ✚ Agent de Manutention et d'Entretien (AME)
- ✚ IBODE / IDE / PPH pour supervision

3. Équipement / Moyens

- ✚ 6 autoclaves vapeur
- ✚ armoires de transport et étagères de rangement

4. Tenue vestimentaire

- ✚ tenue en zone des autoclaves : pantalon et tunique verts et surchaussures
- ✚ protection du personnel : port du masque ou de gants en cas d'infection ORL ou cutanée
- ✚ hygiène des mains : en entrée et en sortie de zone

5. Activités

- ✚ contrôle quotidien du bon fonctionnement des autoclaves
- ✚ préparation et enregistrement des charges d'autoclaves
- ✚ choix du cycle et lancement du cycle
- ✚ déchargement des autoclaves et contrôles de la conformité du cycle et de la charge
- ✚ étiquetage des objets stérilisés
- ✚ gestion des non conformités
- ✚ entretien des équipements et de la zone des autoclaves
- ✚ enregistrement des opérations effectuées (= traçabilité)

6. Interlocuteurs

- ✚ personnel des services clients (blocs, consultations et unités de soin)
- ✚ personnel présent en zone de lavage et de conditionnement.

7. Temps de formation

Le temps minimum dans cette zone est fixé à **3 semaines**.

8. Formations en rapport

- ✚ Formation E 5 : Conduite d'autoclave
- ✚ Formation E 6 : Contrôles en stérilisation

9. Spécificités liées au fonctionnement de nuit

-

10. Spécificités liées aux astreintes

-

Activités à maîtriser ~ Zone des autoclaves (D)

1. Enregistrement

- ✚ passage de l'instrumentation conditionnée en zone des autoclaves

2. Contrôles

- ✚ réalisation des tests de Bowie-Dick et interprétation

3. Préparation des charges et lancement d'un cycle d'autoclave

- ✚ préparation des embases d'autoclave
- ✚ chargement de l'autoclave
- ✚ sélection du cycle et lancement de l'autoclave
- ✚ enregistrement des charges : conteneurs + satellites

4. Contrôles de la charge et du cycle

- ✚ vérification de la conformité du cycle
- ✚ vérification de la conformité de la charge
- ✚ demande de libération de la charge par cadre ou IBODE / IDE / PPH
- ✚ étiquetage des objets stérilisés et libérés

5. Préparation des expéditions

- ✚ instrumentation des blocs opératoires dans les armoires roulantes dédiées par service
- ✚ instrumentation des unités de soins et consultations dans les « stéribox » des services
- ✚ instrumentation des prisons dans les caisses de transports spécifiques

6. Échange et transmission d'informations

- ✚ avec les équipes des blocs opératoires et les autres agents de la stérilisation

7. Traçabilité

- ✚ enregistrement des cycles et des charges (= traçabilité)
- ✚ renseignement et archivage des documents

8. Entretien des locaux et équipements

- ✚ entretien des autoclaves
- ✚ bionettoyage

Fiche descriptive E ~ Sterrad®

1. Objectif

L'instrumentation thermosensible est stérilisée par un procédé à basse température, Sterrad®.

2. Personnel

- ✚ Agent Polyvalent de Stérilisation (APS)
- ✚ IBODE / IDE / PPH

3. Équipement / Moyens

- ✚ Sterrad® 200 S
- ✚ 2 thermosoudeuses

4. Tenue vestimentaire

- ✚ tenue adaptée soit à la zone de conditionnement, soit à la zone des autoclaves
- ✚ protection du personnel : port du masque ou de gants en cas d'infection ORL ou cutanée
- ✚ hygiène des mains : en entrée et en sortie de zone

5. Activités

- ✚ détection de l'instrumentation thermosensible
- ✚ conditionnement spécifique
- ✚ préparation de la charge et lancement du cycle
- ✚ contrôle du cycle, étiquetage et enregistrement
- ✚ mise en quarantaine et gestion des contrôles

6. Interlocuteurs

- ✚ personnel présent en zone de conditionnement et en zone des autoclaves.

7. Temps de formation

Le temps de formation est commun au temps de formation des zones de conditionnement et des autoclaves.

8. Formations en rapport

- ✚ Formation E 6 : Contrôles en stérilisation

9. Spécificités liées au fonctionnement de nuit

-

10. Spécificités liées aux astreintes

-

Activités à maîtriser ~ Sterrad® (E)

1. Conditionnement

- ✚ conditionnement avec les sachets en Tyvek®
- ✚ conditionnement avec les feuilles en non-tissé

2. Préparation de la charge et lancement du cycle

- ✚ préparation des paniers
- ✚ mise en place des contrôles
- ✚ fonctionnement et utilisation du Sterrad®
- ✚ gestion des consommables

3. Contrôle du cycle et étiquetage

- ✚ vérification du bon déroulement du cycle
- ✚ enregistrement du cycle et gestion des documents associés
- ✚ gestion des contrôles biologiques
- ✚ étiquetage des objets stérilisés
- ✚ mise en quarantaine de l'instrumentation en vue de la libération
- ✚ demande de libération de la charge par cadre ou IBODE / IDE / PPH

4. Sur-conditionnement

5. Échange et transmission d'informations

- ✚ avec les équipes des blocs opératoires et les autres agents de la stérilisation

Fiche descriptive F ~ Logistique

1. Objectif

Il s'agit d'une activité transversale, touchant plusieurs zones de travail au sein de la stérilisation.

Selon les services clients, la collecte de l'instrumentation à stériliser et la mise à disposition de l'instrumentation stérile sont réalisées partiellement ou totalement par les agents du service de stérilisation.

2. Personnel

- ✚ Agent de Manutention et d'Entretien (AME)
- ✚ Agent Polyvalent de Stérilisation (APS) pour soutien

3. Équipement / Moyens

- ✚ bacs et armoires de transport
- ✚ étagères de rangement

4. Tenue vestimentaire

La tenue vestimentaire doit être adaptée à la zone dans laquelle l'activité se déroule (cf. fiches descriptives des zones de lavage et zones des autoclaves).

5. Activités

- ✚ collecte des armoires contenant l'instrumentation sale des services du CHLS
- ✚ collecte des armoires contenant l'instrumentation sale des services extérieurs au CHLS
- ✚ mise à disposition de l'instrumentation stérile des unités de soins et consultations du CHLS
- ✚ acheminement de l'instrumentation stérile des blocs du CHLS
- ✚ acheminement de l'instrumentation stérile des services extérieurs au CHLS

6. Interlocuteurs

- ✚ personnel des services clients (blocs, consultations et unités de soin)
- ✚ personnel présent en zone de lavage et des autoclaves.

7. Temps de formation

La formation à la fonction « logistique » se déroule tout au long du parcours d'intégration.

8. Formations en rapport

- ✚ Formation E 8 : Interface Bloc Opérateur / Stérilisation dans le processus de stérilisation

9. Spécificités liées au fonctionnement de nuit

- ✚ enregistrement des compositions des armoires de transport

10. Spécificités liées aux astreintes

- ✚ en l'absence d'AME, les APS collectent et préparent l'expédition des armoires de transport.

Activités à maîtriser ~ Logistique (F)

1. Connaissance des circuits de transport

- ✚ horaires
- ✚ lieux
- ✚ moyens

2. Collecte de l'instrumentation

- ✚ collecte des armoires des blocs opératoires et unités du CHLS
- ✚ collecte des armoires des blocs opératoires et unités extérieurs au CHLS

3. Acheminement de l'instrumentation

- ✚ acheminement des armoires des blocs opératoires et unités du CHLS
- ✚ acheminement des armoires des blocs opératoires et unités extérieurs au CHLS

Fiche descriptive G ~ Hygiène et tenue vestimentaire

1. Objectif

Dans chaque zone, l'hygiène et la tenue vestimentaire doivent être maîtrisées.

2. Personnel

- ✚ tout le personnel du service de stérilisation et les personnes extérieures autorisées

3. Équipement / Moyens

- ✚ pantalon et tunique à usage unique, sabots désinfectés non nominatifs, surchaussures, charlotte, masque
- ✚ solution hydro-alcoolique
- ✚ vestiaires et sas avec points de lavage des mains

4. Tenue vestimentaire

a. Vestiaire central

- ✚ mettre une « tenue blanche »

b. Vestiaire de la stérilisation

- ✚ mettre la tenue correspondant à la zone de travail (tunique et pantalon verts ou bleus)
- ✚ mettre des chaussures personnelles de service
- ✚ se laver les mains

c. Zones de lavage, conditionnement et autoclaves

La zone de lavage doit être considérée comme « sale », il faut donc se protéger d'un éventuel risque infectieux, et ne pas sortir en tenue considérée comme « sale ».

La zone de conditionnement est à atmosphère contrôlée, la tenue ne doit pas contaminer la zone.

- ✚ enfiler une charlotte : celle-ci doit couvrir complètement les cheveux
- ✚ selon la zone, mettre des sabots bleus, verts ou des surchaussures
- ✚ assurer une hygiène des mains :
 - par lavage des mains en entrée et en sortie de la zone de lavage
 - par friction avec une solution hydro-alcoolique lors de la sortie de la zone de conditionnement et de l'entrée en zone de lavage et en zone des autoclaves

d. Salle de repos

- ✚ lors de courtes sorties des zones :
 - respecter les procédures d'hygiène des mains et de port de chaussures propres aux zones
 - garder la tenue verte ou bleue, et enfiler un sarrau à usage unique
- ✚ lors de longues sorties, enlever sa tenue de travail.

5. Temps de formation



La formation à la fonction « hygiène » se déroule tout au long du parcours d'intégration.

6. Formations en rapport



- ✚ E 7 : Tenue – Hygiène des mains - Bionettoyage

Activités à maîtriser ~ Hygiène et tenue vestimentaire (G)



1. Savoir rentrer dans les zones de travail

-  tenue
-  hygiène



2. Savoir sortir de toutes les zones de travail

-  tenue
-  hygiène

3. Savoir changer de zone

-  tenue
-  hygiène

4. Maîtriser l'hygiène des mains

-  en entrant ou sortant de zone
-  après un geste contaminant

Annexe 3 : Stages dans les blocs opératoires

- Prérequis
 - ⇒ avoir assisté à la formation E 2 sur l'instrumentation chirurgicale
 - ⇒ avoir commencé la formation pratique depuis au moins 3 semaines

- Organisation
 - ⇒ horaires : le matin de 08 h 00 à 12 h 00 ou l'après midi de 13 h 30 à 17 h 30
 - ⇒ durée : 4 demi-journées
 - ⇒ accueil : le stagiaire sera accueilli par le cadre du bloc opératoire
 - ⇒ encadrement : le stagiaire sera encadré par un(e) IBODE désigné(e) par le cadre du bloc

- Spécialités chirurgicales
 - ⇒ équipe de Jour : Orthopédie / ORL – Maxillo-facial / Chirurgie ambulatoire
 - ⇒ équipe de Nuit : Cardiologie / Pédiatrie / Urologie / Gynécologie

- Objectifs
 - ⇒ repérer la totalité des étapes suivies par le matériel traité en stérilisation
 - ⇒ identifier le contexte d'utilisation des DM au bloc opératoire

- Activités
 - ⇒ observer les différents acteurs du bloc opératoire et leur rôle (chirurgien, aide opératoire, instrumentiste, circulante, Médecin Anesthésiste Réanimateur, Infirmière Anesthésiste (IADE), agent chargé de la pré-désinfection, ...)
 - ⇒ observer, au bloc opératoire, le parcours des DM traités par la stérilisation :
 - tri et pré-désinfection en salle opératoire, en fin d'intervention
 - préparation et envoi de l'instrumentation pré-désinfectée
 - réception et mise en stock de l'instrumentation stérile
 - ⇒ observer une intervention :
 - ouverture des différents conditionnements et préparation des tables d'instrumentation
 - manipulation des instruments par les opérateurs et l'instrumentiste (écarteurs, ciseaux, pinces diverses)

Une fiche de stage est remplie par l'encadrement du bloc opératoire pour chaque demi-journée de stage.

Annexe 4 : Enregistrement des stages en bloc opératoire

Annexe 5 : Fiche de suivi de formation d'un APS